

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura
Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura
Band: - (1982)
Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inform'elles

N° 1 - JUIN 1982

BULLETIN D'INFORMATION DU BUREAU DE LA CONDITION FÉMININE (BCF) DE LA RÉPUBLIQUE
ET CANTON DU JURA - 3, RUE DES MARRONNIERS - 2800 DELÉMONT

14 juin 1981 - 14 juin 1982

Voici inform'elles !

Voici un bulletin d'information qui deviendra bulletin de liaison, lieu privilégié d'échanges sur le travail du Bureau de la condition féminine en particulier, sur la situation des femmes - son amélioration surtout - en général.

Le Bureau de la condition féminine a pour mission de promouvoir l'égalité entre femmes et hommes. Certes, mais...

- *il est impossible d'agir pour que justice et équité soient rendues aux femmes, sans le concours des femmes du Jura (pardonnez-moi de rappeler cette évidence !);*
- *l'égalité est une valeur dont chacun et chacune doit s'imprégner pour en exiger le respect.*

Améliorer la condition féminine n'implique pas qu'un travail législatif ou administratif. Cela nécessite, par l'information, de permettre une véritable concertation, devenant, toutes et tous, responsables de cette mission.

Voici donc INFORM'ELLES ! qui naît, à l'aube du premier anniversaire de la votation fédérale sur l'égalité. Nous affirmons ainsi que l'inscription du principe d'égalité des droits entre hommes et femmes dans la Constitution fédérale, le 14 juin 1981, n'était qu'une étape...

Marie-Josèphe Lachat



13 et 14 juin 1981

SOMMAIRE

- p. 2 - 6 Les activités du Bureau
de la condition féminine :
printemps 1979 - printemps
1982
- p. 7 - 8 Visites, rencontres du BCF
- p. 8 Calendrier